

CONSEIL

Cent onzième session

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À LA CENT ONZIÈME SESSION DU CONSEIL

M. António Vitorino

Genève
du 24 au 27 novembre 2020

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA CENT ONZIÈME SESSION DU CONSEIL

Introduction

1. Commencer mon discours par une évocation du caractère extraordinaire de 2020 est excessivement banal. Aucune de ces dernières années n'a été marquée par des bouleversements aussi dramatiques dans le monde. Pourtant, la nouvelle d'un vaccin annoncée ces dernières semaines laisse augurer un signe d'espoir en cette fin d'année : l'espoir d'un retour à la normalité, voire à la banalité du voyage ; l'espoir d'un redressement économique et social à venir ; et l'espoir d'une société post-pandémie plus sage et plus consciente des avantages d'une coopération à l'échelle mondiale.
2. Étant Portugais, je ne vois là qu'une lueur d'espoir, et il est de mon devoir de rappeler à tous que non seulement il reste encore un long chemin à parcourir, mais aussi que certains des effets les plus profonds – en particulier pour les migrants et les populations déplacées – pourraient bien encore se faire sentir. L'ampleur de ces effets et leurs conséquences à long terme pour la mobilité humaine dépendent en grande partie des mesures que nous prendrons au cours des mois à venir.
3. Aujourd'hui, je me concentrerai sur un certain nombre d'activités essentielles menées par l'OIM cette année, et conclurai par quelques réflexions sur l'avenir qui nous attend peut-être. Mais tout d'abord, je tiens à remercier de tout cœur tous mes collègues de l'OIM, qui ont travaillé sans relâche – avec patience, gentillesse et ingéniosité – pour prêter assistance aux migrants et aux populations déplacées du monde entier.
4. Nous avons passé beaucoup de temps, cette année, à faire en sorte que l'Organisation reste efficace, opérationnelle et adaptée. Cependant, les activités que j'évoquerai aujourd'hui témoignent avant tout de la persévérance du personnel de l'OIM – son refus de baisser les bras, et sa détermination à chercher des solutions à des problèmes inattendus et à fournir des services à un moment où le monde était chamboulé. Il est resté en première ligne tout au long de la crise, sans cesser de venir en aide aux migrants et aux populations déplacées dans des circonstances extrêmement difficiles. Aujourd'hui plus que jamais, je suis fier d'être à la tête de cette Organisation.

Résilience

5. L'OIM intervient depuis longtemps en réponse à des situations d'urgence et à des crises humanitaires aux quatre coins du monde. Or, la pandémie actuelle rend la situation bien plus complexe encore ; chacun de nos bureaux, dans tous les pays, en ressent les effets. De concert avec nos partenaires, nous avons dû adapter la façon dont nous fournissons une aide essentielle sur le terrain – en réduisant les contacts avec et entre les groupes retenant l'attention de l'Organisation, tout en intensifiant nos campagnes de communication et de sensibilisation afin de combattre les préjugés et la discrimination.
6. Grâce à votre soutien, nous avons investi des ressources considérables dans des mesures additionnelles dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ; des abris ; de l'accès aux soins de santé primaire ; et – surtout – dans la gestion des sites à forte densité de population, en particulier les camps et lieux assimilables à des camps. Nous avons aussi fortement augmenté nos transferts monétaires en faveur de populations qui ont besoin d'aide. Ainsi, nous avons, dans l'ensemble, évité des flambées majeures de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) dans ces situations. Nous allons poursuivre notre action dans ce sens.

7. Malheureusement, les maux du monde ne se limitent pas à la pandémie : les violences, les conflits, les catastrophes et les violations des droits de l'homme se sont poursuivis tout au long de l'année écoulée, entraînant toujours plus de déplacements, tant à l'intérieur des États que par-delà les frontières.

8. La situation dans le centre du Sahel est particulièrement sombre : des millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur pays par le conflit armé et le terrorisme, et l'action humanitaire n'a reçu ni l'attention requise ni les ressources d'aide nécessaires de la communauté internationale. La situation dans cette région a des répercussions négatives dans toute l'Afrique de l'Ouest, y compris sur le plan économique. Cette évolution pousse de plus en plus de personnes à chercher des solutions économiques et une protection ailleurs, y compris en franchissant la Méditerranée.

9. Les faits récents survenus en Afrique australe sont tout aussi préoccupants, en particulier au Mozambique, où les violences commises par des groupes armés non étatiques ont provoqué une nouvelle vague de déplacements, alors que le pays venait péniblement de se remettre d'une série de catastrophes.

10. En 2020, nos activités sont, pour l'essentiel, restées centrées sur des situations de crise ou de conflit de longue date, pour lesquelles la communauté internationale continue de chercher des solutions durables, à savoir :

- a) Une crise en cours en République arabe syrienne ;
- b) Une importante insécurité alimentaire au Yémen alors que persiste le conflit ;
- c) Les mouvements fluctuants de ressortissants vénézuéliens en Amérique du Sud ;
- d) Une convergence du conflit et de la coercition exercée sur les migrants en Libye ;
- e) Une instabilité persistante au Nigéria ;
- f) Les Rohingya déplacés au Bangladesh.

11. En énumérant ces situations aussi crûment, mon intention n'est pas de les présenter de manière simpliste. Chaque contexte est unique, et les circonstances qui sont à l'origine des déplacements de tant de personnes sont complexes et dues à divers facteurs qui vont souvent de pair avec, et sont aggravées par, les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.

12. Nous continuons d'appliquer des remèdes humanitaires à des situations qui appellent une solution politique plus profonde. Sans un tel appui, les conséquences pour ces personnes seraient sans doute catastrophiques. Mais, dans un contexte où les ressources d'un petit noyau de pays donateurs risquent de devenir plus limitées, le moment est venu de faire face à ces crises avec la volonté politique et l'investissement collectif dont de nombreux gouvernements ont fait preuve dans leur riposte à la pandémie.

13. Comme vous le savez, l'OIM a une longue tradition de collaboration étroite avec ses États Membres pour les aider à mettre en œuvre des solutions au service de leur propre développement et de leur population.

14. En Amérique latine et dans les Caraïbes, nous collaborons étroitement avec les gouvernements qui accueillent des ressortissants vénézuéliens afin que des solutions adaptées puissent être proposées dans une perspective de cohésion communautaire à long terme. Je tiens à remercier les pays d'Amérique du Sud et nos donateurs pour leur générosité et leur solidarité sans faille. Au Bangladesh, nous avons noué un partenariat étroit avec les autorités nationales et locales, afin d'améliorer la situation de millions de réfugiés rohingya à Cox's Bazar tout en atténuant les effets potentiellement

négatifs d'une telle action sur les populations locales. De même, nous œuvrons main dans la main avec des pays comme la Jordanie, le Liban et la Turquie, qui continuent d'accueillir des millions de réfugiés syriens.

15. Sur le plan politique, stratégique et financier, la COVID-19 continuera de rendre notre action extrêmement complexe. Mais l'OIM continue d'afficher les caractéristiques essentielles auxquelles, je le sais, vous accordez une grande importance – la flexibilité, la réactivité et la souplesse –, tout en s'efforçant de renforcer encore sa responsabilité à l'égard des populations touchées et de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles.

16. En ce qui concerne les migrants et les demandeurs d'asile qui cherchent à gagner les côtes européennes au départ de l'Afrique du Nord ou des Balkans occidentaux, nous devons améliorer notre approche du sauvetage en mer et du débarquement. Comme l'a déclaré la Présidente de la Commission européenne, « [l]e sauvetage des vies humaines en mer n'est pas optionnel »¹. Ces dernières semaines, les incidents tragiques se sont multipliés en Méditerranée et ont augmenté dans l'Atlantique, non loin des îles Canaries. L'Union européenne doit mettre à profit l'impulsion donnée par le projet de nouveau pacte sur la migration et l'asile pour prendre des mesures décisives sans plus tarder. Celles-ci s'imposent tout particulièrement dans le cas de la Libye, où les migrants en détention sont confrontés à des conditions inimaginables.

17. Dans la Corne de l'Afrique et le Golfe, des milliers de personnes continuent de souffrir aux mains de trafiquants d'êtres humains et de passeurs, qui profitent du chaos et de l'instabilité au Yémen pendant que le monde regarde ailleurs. Certains progrès pourront peut-être être réalisés à cet égard à l'avenir, et nous œuvrons étroitement avec les pays d'origine et de destination, notamment l'Éthiopie et l'Arabie saoudite, pour que les flux de population soient gérés avec plus de cohérence dans la région.

18. Dans beaucoup de ces situations, les migrants vulnérables se trouvent souvent mélangés aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux réfugiés. C'est pourquoi nous avons resserré notre partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ensemble, nous avons amélioré la clarté et la transparence de nos opérations conjointes, et nous continuerons d'intensifier nos efforts à cet égard.

19. Pour ce qui est des déplacements internes, un nombre sans précédent de personnes ont dû quitter leur foyer en raison d'un conflit ou d'une catastrophe. Les déplacements internes constituent la majorité des programmes de crise de l'OIM. En 2019, nos opérations ont bénéficié à 21 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à 6 millions de personnes dans des communautés touchées. Plus de 400 bureaux extérieurs dans le monde mettent directement en œuvre des programmes, et nous avons les moyens de renforcer nos capacités humanitaires dès le début d'une crise.

20. Notre présence sur le terrain est unique en son genre. Tout comme l'est notre présence d'un bout à l'autre du cycle d'une crise, car nous relions les interventions humanitaires aux mesures de consolidation de la paix, de redressement, de stabilisation communautaire et de développement, et adaptons nos programmes pluriannuels à de nouvelles réalités en constante évolution. À cet égard, nous menons une action multisectorielle, en nouant des relations de confiance avec les populations, les communautés et les autorités. Pour l'OIM, il s'agit là d'une mise en œuvre concrète du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

¹ Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, « Construire le monde dans lequel nous voulons vivre : une Union pleine de vitalité dans un monde d'une grande fragilité », Discours sur l'état de l'Union en session plénière du Parlement européen, Bruxelles, le 16 septembre 2020. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/ov/SPEECH_20_1655

21. Le groupe de haut niveau sur les déplacements internes nous a donné l'occasion de faire le point sur ces capacités et sur les enseignements que nous avons tirés de nos programmes – de la Somalie à l'Iraq. Nous pensons qu'il est impératif d'investir plus avant dans la réduction des risques de catastrophe, ainsi que dans la préparation à ces risques et leur prévention, afin de préserver les acquis existants du développement et d'assurer le bien-être économique et sociétal futur. Des approches à base communautaire – à forte adhésion locale et conçues en grande partie localement – sont essentielles pour que nos interventions ne créent pas de structures ni de services parallèles.

22. La vaste expertise de l'OIM dans le domaine de la mobilité a apporté une valeur ajoutée fondamentale à l'examen des solutions disponibles par le groupe, tout comme le rôle moteur de l'Organisation en matière de données sur les déplacements internes. Sur ce dernier point, nous envisageons de développer encore nos activités relatives aux données en 2021. Nous attendons avec intérêt les délibérations et les résultats du groupe de haut niveau et nous réjouissons à la perspective d'œuvrer avec vous à la formulation de propositions solides, complètes et durables dans l'intérêt des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays du monde entier.

Mobilité

23. Nous avons connu, en 2020, une période d'immobilité sans précédent qui nous a tous amenés à reconsidérer notre dépendance à l'égard d'un monde globalisé, ainsi que les fragilités de ce dernier. Nous avons assisté à une diminution extraordinaire de la délivrance de visas et de permis de travail dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques : moins 46 % au premier semestre de 2020 par rapport à la même période en 2019², du fait des restrictions imposées au passage de frontières et de la mise à l'arrêt de la machine administrative chargée de l'immigration.

24. La riposte au virus a touché tous les pays, territoires et zones, engendrant des conséquences radicales pour la mobilité et des dommages profonds pour la santé et les moyens de subsistance de millions de personnes. La COVID-19 a accentué les vulnérabilités existantes des migrants, mais a aussi créé de nouveaux espaces permettant d'apporter des solutions innovantes aux défis de la migration. Parfois, elle nous a rappelé ce que sont les activités essentielles et qui les exécute.

25. Nous avons également vu des initiatives audacieuses – allant de processus de régularisation en Italie à l'attachement réitéré à la migration régulière au Canada –, qui portent à croire que le chemin de la normalité sera retrouvé. Nous espérons que les gouvernements continueront de se montrer prêts à mettre en place un nouvel équilibre en matière de migration, même pendant que les économies se relèvent, en reconnaissance du rôle profondément intégré dans nos sociétés que jouent les migrants.

26. La Vision stratégique de l'OIM pour 2019-2023 accorde la priorité à l'action menée par l'Organisation avec les gouvernements et d'autres parties prenantes en vue d'adapter les outils utilisés pour gérer la mobilité en accord avec la dynamique migratoire en constante évolution. De manière inattendue, la pandémie a créé une demande importante à cet égard, à laquelle nous avons répondu.

27. La suspension des voyages à l'échelle mondiale, conjuguée à une hausse soudaine du chômage, a laissé de nombreux migrants en détresse sans guère de soutien. Si de nombreux pays ont prolongé les visas et proposé des aides matérielles afin d'éviter des situations d'irrégularité et, potentiellement, de misère, nous estimons que plus de 2,75 millions de migrants se trouvent dans une situation préoccupante, y compris ceux qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine mais en sont incapables par manque de ressources et du fait de la fermeture des frontières. La perte de revenu et

² Organisation de coopération et de développement économiques, COVID-19 crisis puts migration and progress on integration at risk. 19 octobre 2020. Disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/>.

le basculement – parfois imprévu – dans l’irrégularité ont eu pour effet d’accroître la vulnérabilité. La réinstallation de réfugiés a chuté en 2020, débouchant sur un arriéré de dossiers à la réouverture des frontières par les gouvernements.

28. Pour ceux qui sont en mesure de retourner au pays, l’aide à la réintégration est essentielle. Beaucoup retournent dans un ménage qu’eux-mêmes soutenaient par des rapatriements de fonds, risquant ainsi de devenir une bouche supplémentaire à nourrir à un moment de pression, ce qui peut inciter certains à réémigrer de manière irrégulière. Pour ceux qui se trouvent en détresse, l’accès aux services de base et la satisfaction des besoins essentiels sont devenus un combat quotidien auquel une attention doit être portée sans délai.

29. En matière de retours, l’OIM fournit une aide complète avant le départ, pendant le voyage et après l’arrivée. Ces derniers mois, elle a négocié la création de couloirs humanitaires et l’ouverture d’espaces aériens, tirant parti d’une structure souple et décentralisée de gestion des voyages. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l’OIM a fourni une aide au voyage à des milliers de migrants, et a élaboré des outils permettant de gérer et d’évaluer les capacités opérationnelles à l’échelle mondiale. Ce faisant, elle a mis à profit les technologies disponibles pour pouvoir accéder aux migrants en détresse et maintenir le contact avec eux – notamment par des conseils virtuels, l’auto-enregistrement en ligne et des interventions en espèces par voie électronique. Essentielles durant la pandémie, ces innovations resteront longtemps utiles aux migrants à l’avenir.

Encadré 1. Adapter l’aide aux migrants pendant la pandémie

Les mesures d’endiguement de la COVID-19 ont contraint à un ajustement des modes traditionnels d’interaction avec les bénéficiaires, qui passaient principalement (et idéalement) par des contacts en personne. Les mesures de distanciation sociale et le confinement ont obligé le personnel chargé de la protection et de l’aide aux migrants à créer des solutions numériques de rechange, telles que des lignes téléphoniques d’information, des applications mobiles, des conseils et un soutien psychosocial virtuels, un suivi à distance et le recours aux médias sociaux pour transmettre des messages et sensibiliser les communautés.

Par exemple, le projet de conseils virtuels de l’OIM Allemagne permet aux migrants qui vivent dans ce pays de contacter le personnel de l’OIM dans 16 pays d’origine au moyen des médias sociaux et de services de messagerie en ligne, et de recevoir des conseils culturellement adaptés sur l’aide au retour volontaire et à la réintégration. Lancée en 2019, soit avant la pandémie, cette initiative s’est révélée encore plus utile pendant la première vague. Les conseils virtuels se sont en effet poursuivis alors que les services en personne étaient suspendus, permettant aux migrants de s’entretenir avec un conseiller dans leur pays d’origine et offrant ainsi un cadre sûr propre à promouvoir la résilience psychosociale. En outre, les migrants ont pu obtenir des informations sur les restrictions de mouvement, les mesures de quarantaine et des questions de santé auprès d’une source de confiance dans leur langue maternelle. Le Bureau de l’OIM en Allemagne a collaboré avec d’autres bureaux extérieurs, notamment dans les Balkans occidentaux, en Grèce et en Gambie, afin de mettre en commun leur expérience.

Par ailleurs, l’OIM a développé le recours aux interventions en espèces pendant la pandémie. Celles-ci sont principalement mises en place dans les situations humanitaires. Cependant, étant donné le surpeuplement des sites de distribution et la nécessité de réduire les risques de transmission, ces interventions permettaient d’apporter en toute sécurité un secours rapide aux migrants en détresse et retournant au pays. En Iraq, par exemple, une aide en espèces a été fournie, avec le soutien du Gouvernement du Canada, à des travailleurs migrants vulnérables originaires du Bangladesh et des Philippines qui avaient perdu leur revenu à cause de la pandémie.

30. De même, pour les migrants exposés plus généralement au risque d'exclusion, l'OIM a adapté ses interventions sur le terrain afin de garantir un contact permanent par des campagnes d'information, l'apprentissage à distance et des initiatives visant à promouvoir la mixité sociale numérique. Face à l'essor des discours de haine, de la désinformation et de la xénophobie, il est plus important que jamais de se mobiliser en ligne pour combattre ces discours.

Encadré 2. Atteindre les migrants pendant la pandémie

Sans contact physique, il est devenu bien plus difficile d'informer les populations migrantes. Cependant, des bureaux de l'OIM du monde entier ont élaboré de nouveaux programmes afin de combler les lacunes dans leur offre de services et de répondre aux besoins nouveaux³. Des supports ont été conçus pour aider le personnel de l'OIM à cet égard, y compris des directives sur la facilitation virtuelle, élaborées par le Bureau régional à Vienne.

Plusieurs bureaux ont conçu des campagnes sur les médias sociaux visant à promouvoir l'inclusion des migrants et la mixité sociale. En Amérique du Sud, la campagne « One Step Closer » produit du contenu audiovisuel pour faire échec aux préjugés à l'encontre des migrants et des réfugiés, sous les auspices de la Plateforme régionale de coordination interinstitutions pour les réfugiés et les migrants du Venezuela. Au Panama, l'OIM a organisé un camp virtuel pour des enfants âgés de 5 à 12 ans.

L'OIM Bangladesh a mis en place un outil de communication de masse par répondeur vocal interactif – la ligne d'information sur la COVID –, qui passe par les réseaux de téléphonie pour diffuser des messages préenregistrés contenant des informations essentielles et recueillir des commentaires dans des langues connues des utilisateurs. L'OIM Italie a produit des informations clés sur les symptômes de la COVID-19, la transmission du virus et la distanciation sociale dans 32 langues afin de faciliter la sensibilisation des communautés.

Certains bureaux ont investi dans l'apprentissage en ligne : le Bureau de l'OIM au Brésil a facilité l'inclusion linguistique des enfants migrants et réfugiés ayant accès à l'apprentissage à distance, en traduisant des supports éducatifs clés en anglais, en espagnol et en français. Dans le même temps, en Slovaquie, bon nombre des services proposés par le centre d'information pour les migrants de l'OIM ont été assurés en ligne, y compris les conseils juridiques et les informations relatives au séjour, à l'emploi et aux demandes de visa.

31. Les incidences considérables de la pandémie de COVID-19 ont fait apparaître la nécessité impérieuse de repenser notre manière d'élaborer des politiques et des pratiques fondées sur des éléments factuels afin de gérer les voyages sans risque pour la santé, y compris ceux des travailleurs migrants essentiels et de leur famille et des personnes ayant besoin d'une protection humanitaire. L'action approfondie menée par l'OIM en matière de gestion des données, de la santé et des frontières – en particulier aux points d'entrée – a mis en évidence l'importance d'une approche multisectorielle et d'une expertise multiforme.

32. Cette action est en grande partie pratique. Le personnel de l'OIM a effectué des examens et des contrôles de santé permettant à des migrants de travailler à l'étranger. Au Mozambique, les programmes de l'OIM ont facilité le retour au travail de milliers de mineurs en Afrique du Sud, grâce à une collaboration entre les gouvernements des deux pays.

³ Pour de plus amples informations, voir OIM, [The Power of Digitalization in the Age of Physical Distancing: Strengthening social connections and community cohesion through the digital inclusion and connectivity of migrants](#). DISC Digest. Quatrième édition, novembre 2020.

33. Sur le plan stratégique, l'OIM a proposé des évaluations aux points d'entrée et fourni des conseils quant à la manière d'intégrer des préoccupations sanitaires dans des systèmes complexes de gestion de l'immigration et des frontières, notamment grâce aux technologies numériques.

34. Il est indéniablement nécessaire d'investir dans les données et l'information, à l'heure où les États définissent et redéfinissent leurs procédures d'entrée en fonction des fluctuations des taux d'infection. L'OIM a élaboré une enquête mondiale sur les points d'entrée afin de cartographier, de surveiller et d'analyser les effets de la pandémie aux frontières terrestres, maritimes et aériennes et dans d'autres endroits clés de la mobilité interne, ce qui a abouti à la constitution d'une base de données renfermant des informations sur plus de 3 500 points d'entrée venant compléter la cartographie mondiale des restrictions de voyage établie par l'Organisation au début de la pandémie.

35. La pandémie a mis en évidence la nécessité d'investir résolument dans la sécurité sanitaire mondiale, qui est un aspect essentiel de systèmes de migration bien gérés, et de mener un dialogue mondial sur les liens entre la mobilité et la santé. La pandémie de COVID-19 redessinera radicalement le paysage de la migration et de la gestion de la santé et des frontières. Il sera essentiel de s'assurer qu'il existe une enceinte internationale pour stocker, analyser et échanger les informations, arrêter une vision commune et identifier les lacunes en matière de données.

36. À cet égard, l'OIM a commencé à collaborer avec un certain nombre d'entités régionales afin de promouvoir l'échange d'informations et l'élaboration de directives et de normes plus solides en matière de voyages transfrontaliers, de favoriser l'intégration et la mobilité régionales et de faciliter la libre circulation dans le cadre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine.

Encadré 3. Faciliter une mobilité plus prévisible pendant la pandémie

Alors que les répercussions des multiples fermetures de frontières se font sentir, l'OIM aide un certain nombre de régions à améliorer la prévisibilité des échanges commerciaux et des voyages.

En Afrique, l'OIM collabore avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique en vue de formuler des directives continentales sur la facilitation du commerce et des transports pour la circulation des personnes, des biens et des services sur le continent africain pendant la pandémie de COVID-19, afin de juguler la propagation du virus tout en facilitant la circulation des biens essentiels, notamment la nourriture et les fournitures médicales.

En Amérique du Sud, l'OIM répond à une demande du forum spécialisé sur les migrations du MERCOSUR et de la Conférence sud-américaine sur la migration visant à systématiser les informations disponibles sur les mesures adoptées dans la région pour lutter contre la pandémie, y compris une plateforme internet destinée à promouvoir la réouverture des frontières grâce à un renforcement de l'échange mutuel d'informations pertinentes.

37. Cependant, tandis que nous continuons d'adapter nos activités aux conditions créées par la pandémie, notre attention se porte aussi sur les conséquences socioéconomiques à long terme et sur la nécessité de maintenir le cap sur les objectifs de développement durable afin d'éviter toute régression. Il s'agit là d'une tâche ardue alors que les besoins de développement augmentent et que les engagements financiers seront soumis à des contraintes. Toutefois, nos collègues ne ménagent aucun effort, à tous les niveaux de l'Organisation, pour faire en sorte que la migration soit pleinement intégrée dans les plans de relèvement des Nations Unies.

38. Conformément au rôle croissant qu'elle occupe au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement durable – elle fait désormais partie du groupe restreint – et de la reconnaissance

accrue qu'elle y jouit, l'OIM intensifie ses efforts pour aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La poursuite des objectifs de développement durable est aujourd'hui devenue plus urgente que jamais. Par exemple, sa présence et ses capacités opérationnelles lui ont permis de jouer un rôle décisif dans l'examen des bureaux multipays des Nations Unies, en fournissant des services de qualité et adaptés sur mesure aux États qui en ont besoin, dont beaucoup sont des petits États insulaires en développement. L'OIM met tout en œuvre pour apporter une aide aux pays et territoires couverts par les bureaux multipays, en particulier dans les domaines du changement climatique, de la mobilité et des déplacements, et de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience.

Gouvernance

39. Ce que nous avons appris au cours de l'année écoulée, marquée par la pandémie de COVID-19, nous le savions en réalité depuis toujours : les défis transfrontaliers ne peuvent être relevés qu'à la faveur d'efforts multilatéraux. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est né du constat qu'aucun État ne peut affronter seul les difficultés que pose la migration, ni tirer seul parti des possibilités qu'elle offre.

40. Cette année, le Secrétaire général des Nations Unies a engagé le monde à réimaginer la mobilité humaine, à défendre la dignité humaine et à respecter les droits de l'homme, même pendant la mise en œuvre des restrictions de voyage et des mesures de contrôle aux frontières. Cet appel souligne la nécessité d'une coopération et d'une coordination renforcées dans et entre les États. C'est par de tels efforts multilatéraux, notamment avec les parties prenantes, que nous avons toujours montré que la migration est dans l'intérêt de tous.

41. Le 1^{er} décembre, le Secrétaire général publiera son premier rapport biennal sur la mise en œuvre du Pacte mondial. Ce rapport montrera que, malgré les difficultés rencontrées durant l'année écoulée, le Pacte est bien vivant. Les progrès accomplis ne sont pas linéaires, et ne le seront jamais, mais nous avons tout lieu de croire que les gouvernements et d'autres parties prenantes se servent de ce document comme d'un cadre pour l'élaboration de politiques migratoires et d'une gouvernance des migrations à l'échelle nationale. Les examens régionaux en cours offrent aux États une chance unique de se réunir pour examiner et évaluer la façon dont la coopération régionale peut être renforcée à l'appui de la mise en œuvre du Pacte mondial, tout en stimulant leurs propres efforts. Je remercie tous les États qui ont apporté une contribution active à ce jour.

42. La COVID-19 a mis en évidence le potentiel qu'offre le Pacte mondial pour gérer des défis nouveaux et souvent imprévus. Nous avons vu des États étudier des alternatives à la détention, élargir l'accès aux services de santé et suspendre les retours afin de réduire les risques pour la santé et le bien-être des migrants. Dans d'autres cas, toutefois, sous prétexte de lutter contre le virus, des pratiques étatiques ont accentué des inégalités existantes et ont gravement porté atteinte aux droits et à la dignité des migrants, trop souvent au prix de leur vie.

43. Un défi majeur pour les gouvernements ayant adopté le Pacte mondial sera de conserver et d'intégrer les pratiques positives qui se sont dégagées au début de la pandémie sans pour autant reculer sur le front de la protection et de l'inclusion des migrants. Le système des Nations Unies – et en particulier le Réseau des Nations Unies sur les migrations – a joué ici un rôle essentiel pour déterminer les incidences réelles des événements sur les migrants et établir des liens avec les orientations fournies par le Pacte mondial.

44. Depuis le début de l'année, des structures régionales de coordination de la migration ont été soit créées soit renforcées parallèlement à de nombreux réseaux nationaux, poursuivant ainsi un processus fondamental d'intégration du Réseau dans le système des Nations Unies. Je souhaite par

ailleurs la bienvenue aux 14 pays qui ont officiellement confirmé leur volonté de devenir des pays champions et de promouvoir la visibilité et la pertinence du Pacte mondial.

45. Le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration a été pleinement mis en place et, en octobre, son comité directeur a sélectionné ses premiers programmes conjoints à appuyer. Cependant, la forte demande adressée au Fonds pour qu'il soutienne des programmes dépasse de loin ses ressources actuelles, qui se situent à quelque 12,5 millions de dollars É.-U., et les efforts visant à mobiliser des ressources additionnelles ont été fortement entravés par la pandémie. C'est pourquoi je réitère mon appel pour que le plus grand nombre parmi vous y contribuent le plus généreusement possible. L'OIM se mobilise résolument pour le succès du Réseau en sa qualité de coordonnateur, mais aussi en tant que membre et partenaire de la famille des Nations Unies.

46. Au-delà du Réseau, l'OIM a noué des partenariats sur plusieurs fronts. Cette année, nous avons signé des mémorandums d'accord avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation internationale du Travail afin de renforcer nos activités et nos intérêts communs. Je suis extrêmement heureux d'annoncer que je signerai aujourd'hui un mémorandum d'accord avec l'Alliance Gavi afin de poursuivre notre action conjointe visant à garantir aux migrants un accès équitable à un vaccin contre la COVID-19. À l'avenir, l'Organisation aura pour priorité de resserrer la collaboration avec les institutions financières internationales, puisque nous nous efforçons d'atténuer les incidences les plus profondes de la pandémie sur les plus vulnérables.

Santé des migrants

47. Avant même la pandémie, les migrants étaient trop souvent exclus des filets de sécurité sociale et étaient privés d'un accès de base aux services de santé. Cette situation non seulement a nui à leur bien-être, mais elle a aussi été préjudiciable à nos sociétés dans leur ensemble. Alors que le monde fait face à la pandémie de COVID-19, jamais le principe de la couverture sanitaire universelle et la campagne « Leave no Migrant Behind » n'ont revêtu une telle importance.

48. Il est hors de question d'établir une distinction entre nous et eux. La couverture sanitaire universelle ne sera pas véritablement universelle, ni la cible 3.8 des objectifs de développement durable atteinte si, dans tous les pays, la couverture sanitaire et les mesures de protection financières n'intègrent pas progressivement les migrants, surtout ceux qui sont marginalisés. Je ne saurais trop insister sur l'importance de se doter de systèmes de soins de santé primaire équitables pour réduire la stigmatisation et éliminer les obstacles qui empêchent l'accès aux soins de santé, notamment dans des contextes fragiles. L'OIM aide les pays à développer leurs capacités et leurs infrastructures.

Encadré 4. Renforcer les capacités et les infrastructures sanitaires

L'OIM a collaboré étroitement avec le Gouvernement du Royaume-Uni à Cox's Bazar pour concevoir, construire et équiper trois centres d'isolement et de traitement, ainsi que pour moderniser deux installations de santé existantes, de manière à proposer un traitement efficace et digne aux patients atteints de la COVID-19. Pour ce faire, des centaines d'agents de santé ont été formés, et des équipes de sensibilisation ont été constituées pour promouvoir l'utilisation des installations de santé⁴.

Au Soudan, l'OIM a achevé la remise en état de l'hôpital de Jabra de façon à permettre le traitement et l'isolement des patients atteints de la COVID-19, avec le soutien du Gouvernement du Danemark et du secteur privé et en collaboration avec le Ministère de la santé de l'État de Khartoum. En

⁴ OIM, L'OIM et l'équipe médicale d'urgence du Royaume-Uni poursuivent l'aide sanitaire contre la COVID-19 pour les réfugiés et les habitants à Cox's Bazar. 13 octobre 2020. Disponible à l'adresse <https://www.iom.int/> ; OIM, OIM Bangladesh : Rohingya Humanitarian Crisis Response – Monthly Situation Report August 2020. Disponible à l'adresse <https://www.iom.int/>.

collaboration avec son partenaire local, Human Development Concern, et le Ministère de la santé, elle a ouvert à Kabasa (Somalie) un centre de santé à l'intention de mères et d'enfants déplacés à l'intérieur de leur pays, financé par le Gouvernement du Japon. L'OIM apporte son soutien à plusieurs dizaines d'installations de santé en Somalie.

En coopération avec les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis et Nexleaf Analytics, l'OIM s'emploie à résoudre les difficultés auxquelles se heurtent les fournisseurs de soins de santé aux réfugiés dans le cadre de leurs activités de vaccination systématique dans les camps et les communautés avoisinantes au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, en achetant et en installant l'équipement essentiel dans les dispensaires, en assurant des formations, en examinant les protocoles et en renforçant le suivi et l'évaluation de la capacité de la chaîne du froid.

49. La nouvelle d'un possible vaccin appelle désormais des efforts urgents et résolus pour garantir aux migrants un accès équitable à la vaccination contre la COVID-19, surtout dans les pays et les communautés où les systèmes de santé sont fragiles.

50. Des millions de migrants et de personnes déplacées bénéficient aujourd'hui de campagnes de vaccination dans le monde entier, que ce soit par les autorités sanitaires nationales ou par les Nations Unies et d'autres organismes d'aide. Toutefois, un trop grand nombre d'entre eux en sont exclus. Ce sont généralement les plus démunis, ceux en situation irrégulière ou déplacés par une catastrophe naturelle ou un conflit, qui sont privés d'un accès équitable à la vaccination.

51. Tous les pays devraient veiller à ce qu'une part suffisante du stock soit réservée aux personnes déplacées de force et aux non-nationaux – quel que soit leur statut au regard de l'immigration. Pour garantir la totale efficacité de notre action de communication, nous devons collaborer avec les organisations communautaires pour parer à d'éventuelles informations erronées et répondre aux craintes, en veillant à ce que les informations soient données dans une langue comprise par les communautés de migrants et de manière culturellement appropriée.

52. L'OIM est prête à aider les gouvernements, à tous les niveaux, à faire en sorte que les migrants et autres personnes en voyage soient intégrés dans toute campagne de vaccination contre la COVID-19.

Encadré 5. Programme de vaccination de l'OIM

L'une des principales préoccupations apparues pendant la pandémie est le fort recul de la vaccination contre d'autres maladies, y compris la rougeole, et la suspension des programmes dans un certain nombre de pays. L'OIM mène des activités de vaccination dans plus de 80 pays afin d'améliorer la santé des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des communautés d'accueil. L'objectif est non seulement d'accroître la couverture vaccinale de base, mais aussi de réduire le risque que les migrants arrivent dans un pays de destination en étant porteurs de maladies évitables par la vaccination.

Avec le concours de ses partenaires – autorités sanitaires nationales, Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Alliance Gavi et d'autres – l'OIM s'emploie depuis longtemps à faire en sorte que les populations mobiles aient réellement accès à la vaccination systématique. En 2019, plus de 380 000 enfants de moins de 5 ans qui se trouvaient dans une situation d'urgence ont été vaccinés par l'OIM contre la poliomyélite et/ou la rougeole. En outre, dans le cadre des services sanitaires précédant le départ, plus de 445 800 doses de vaccin ont été administrées à près de 181 350 personnes et réfugiés s'appêtant à migrer.

L'OIM réalise des vaccinations contre 15 maladies. Les vaccins destinés à ses programmes d'évaluation sanitaire dans le contexte migratoire sont achetés auprès de fabricants et de distributeurs de bonne réputation, et la priorité est accordée aux vaccins préqualifiés de l'OMS. Il sera important de maintenir le niveau des programmes même pendant le déploiement d'un vaccin contre la COVID-19.

Développement institutionnel

53. Avant de vous livrer quelques réflexions finales sur l'avenir, je tiens à vous informer des progrès que nous avons accomplis pour renforcer l'OIM.

54. Depuis que nous vous avons présenté la Vision stratégique de l'OIM à la dernière session du Conseil, nous avons insufflé vie aux objectifs qui y sont énoncés. Pour commencer, nous avons formulé neuf stratégies régionales, en adaptant la Vision aux contextes régionaux spécifiques, et facilité la collaboration et la concertation interrégionales entre nos bureaux extérieurs. Ces stratégies seront lancées dans chacune des régions au cours des semaines à venir. Bien entendu, le contenu de chaque stratégie est différent, mais des préoccupations et des thèmes communs se dégagent, notamment la nécessité de renforcer la collecte et l'analyse des données, et l'urgence de s'attaquer au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, ce qui est dans le droit fil des stratégies institutionnelles élaborées au niveau du Siège.

55. Les stratégies régionales sont complétées par la *Stratégie continentale de l'OIM pour l'Afrique 2020-2024*, qui énonce les priorités fixées en matière de partenariat avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les gouvernements. J'apprécie énormément les relations solides que nous avons nouées sur le continent africain. De fait, le Rapport sur la migration en Afrique, publié conjointement par l'OIM et la Commission de l'Union africaine, souligne le potentiel de développement qu'offre la migration dans la région, alors que le continent avance à grands pas vers une nouvelle ère de la libre circulation.

56. Nous avons finalisé la stratégie en matière de données sur la migration, et nous vous l'avons présentée. À présent, nous nous attelons à sa mise en œuvre. Nous allons renforcer nos capacités régionales en matière de données en nommant des spécialistes des données, ainsi qu'en améliorant la qualité des données produites par l'Organisation grâce à la création d'un conseil d'évaluation de la qualité. Comme je l'ai mentionné précédemment, l'OIM consolidera son rôle de chef de file pour ce qui est des données sur les déplacements internes en resserrant sa collaboration avec d'autres organismes et des experts, en garantissant des normes en matière d'éthique et de gouvernance, et en renforçant sa visibilité.

57. Comme il vous a été indiqué précédemment, l'OIM met actuellement la dernière main à sa stratégie institutionnelle relative à la migration, au changement climatique et à l'environnement. S'appuyant sur nos objectifs institutionnels fermement établis, cette stratégie précisera comment l'OIM peut aider les États et les migrants à faire face aux défis que pose le changement climatique et fournira des outils utiles à cet égard.

58. Alors qu'une terrible saison des ouragans dans les Amériques coïncide aujourd'hui avec une intense saison de tempêtes et de cyclones tropicaux, et que des inondations frappent de nombreux pays de la Corne de l'Afrique, il apparaît clairement que les efforts déployés par l'OIM pour renforcer la résilience parmi les populations les plus durement touchées sont plus urgents que jamais. Malgré nos inquiétudes immédiates, nous ne devons pas perdre de vue les défis fondamentaux et à long terme auxquels le monde fait face.

59. Des consultations avec les États Membres et des partenaires auront bientôt lieu sur la stratégie relative à l'identité juridique, qui est en cours d'élaboration et devrait être achevée au premier

semestre de 2021. L'OIM joue un rôle important pour permettre aux États de fournir une identité juridique fiable aux populations mobiles, y compris les migrants. Elle offre ainsi une assistance et des conseils sur l'utilisation responsable des nouvelles technologies – notamment des solutions biométriques – dans le plein respect des normes et bonnes pratiques applicables en matière de droits de l'homme. En sa qualité de membre fondateur de l'équipe spéciale chargée du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique, l'OIM collabore avec efficacité avec ses partenaires des Nations Unies pour inclure la mobilité mondiale dans ce programme. Par ailleurs, des efforts sont en cours pour intensifier la coopération existante entre l'Organisation et la Banque mondiale.

60. Les efforts déployés par l'OIM pour renforcer la gestion des connaissances et l'élaboration de rapports fondés sur les résultats seront renforcés par la conception et la mise en œuvre d'un cadre stratégique de résultats qui énonce les objectifs au regard desquels l'action de l'Organisation sera mesurée. En parallèle, des efforts plus ciblés sont faits pour regrouper les travaux de l'OIM dans des secteurs précis, y compris le répertoire des politiques relatives à la migration, constitué et géré par le Pôle stratégique, afin d'offrir aux collègues un point d'accès unique à l'ensemble des activités d'orientation de l'Organisation. Le Pôle stratégique s'emploie actuellement à créer des espaces de travail virtuels dans le répertoire afin de faciliter la collaboration en ligne sur des questions politiques clés.

61. Nos efforts visant à renforcer la cohérence des politiques dans l'ensemble de l'Organisation se poursuivent. Au cours de l'année écoulée, le Pôle stratégique a collaboré avec des collègues au Siège et sur le terrain à la formulation de nouveaux principes directeurs sur le retour et la réintégration, en mettant davantage l'accent sur la protection des migrants de retour et sur l'investissement dans leur réintégration durable. Nous avons élaboré un nouveau cadre de mobilisation de la société civile, afin que ces partenariats clés réalisent leur plein potentiel et traduisent en action les principes fondamentaux énoncés dans la Stratégie institutionnelle de l'OIM en matière de migration et de développement durable 2019-2023, lancée en 2019.

62. La pandémie de COVID-19 a rendu plus urgent encore le besoin de faire entendre la voix de l'OIM sur des questions essentielles – en tant qu'institution et par l'intermédiaire du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Ces six derniers mois, l'OIM s'est employée à faire en sorte que des messages forts et plus cohérents soient envoyés sur des sujets de préoccupation clés concernant l'inclusion des migrants. En 2021, nous voulons renforcer encore nos moyens de communication stratégique, en les articulant plus étroitement avec les activités d'orientation de l'Organisation.

63. Vous avez tous eu l'occasion d'examiner le plan de travail sur l'application du Cadre de gouvernance interne, et je tiens à vous remercier pour votre attachement à cette vaste réforme en profondeur des processus internes de l'OIM. Votre soutien continu est essentiel, et j'espère pouvoir compter dessus en 2021 et au-delà. Nous avons accompli de grands progrès dans un certain nombre de domaines, notamment l'administration interne de la justice, la gestion financière et les ressources humaines, et nous continuerons de communiquer avec vous régulièrement pour vous informer des progrès futurs.

64. La première phase du processus de réorganisation du mode de fonctionnement a démarré. Dans toute l'Organisation – au Siège et sur le terrain –, des collègues s'occupent d'actualiser et, le cas échéant, de redessiner la manière dont nous travaillons actuellement. La numérisation des processus de travail et la collecte de données seront essentielles pour assurer la transition vers un nouveau système de planification des ressources d'entreprise, qui permettra de renforcer l'efficacité, la responsabilité et la transparence dans l'ensemble de l'Organisation. Cette réorganisation exigera en outre d'élaborer et de mettre en œuvre une solide stratégie de gestion du changement. Nous continuerons de solliciter des financements spécifiques des États Membres pour la réorganisation du mode de fonctionnement, étant donné le coût total de ce processus et la nécessité de disposer de

financements prévisibles d'année en année tout au long de celui-ci. L'adoption d'un nouveau système de planification des ressources d'entreprise est essentielle pour que l'OIM reste un partenaire fiable pour les États Membres, les donateurs et les bénéficiaires pendant les années à venir.

65. En parallèle, nous continuons de chercher des moyens de renforcer le budget de l'OIM, ce qui sera particulièrement difficile dans un contexte où les besoins augmentent et où les portemonnaies sont déjà sollicités à l'extrême. En 2020, le Groupe de travail sur la réforme budgétaire s'est réuni à trois reprises pour examiner des propositions visant à modifier le cadre financier de l'Organisation et à améliorer les dispositions budgétaires, afin d'aligner celles-ci sur la réalité actuelle. Je vous remercie tous pour votre contribution à cet égard, et me réjouis à la perspective d'une poursuite des discussions sur les possibilités qui ont déjà été présentées, en vue de garantir à l'OIM un modèle de financement plus viable à long terme.

66. Je tiens aussi à vous remercier tous pour l'attachement au développement de l'OIM dont vous témoignez par votre soutien financier et les contributions souples et sans affectation spéciale que nombre d'entre vous continuent de verser, ainsi que par le consensus historique auquel vous êtes parvenus sur la question du changement constitutionnel.

67. Au cours des mois à venir, nous suivrons le processus négocié pour nommer deux directeurs généraux adjoints, ce qui renforcera la direction de l'Organisation et permettra à cette dernière de grandir de manière durable et responsable. Il sera nécessaire, à cette fin, de réorganiser les fonctions au Siège, afin que nous puissions réaliser le potentiel de ce tournant important au cours du premier semestre de l'année prochaine. Nous saisissons cette occasion pour renforcer des fonctions de direction et des capacités de gestion clés et pour faciliter plus avant la collaboration interorganisations.

L'avenir de la migration et de la mobilité

68. Pour conclure, j'aimerais porter à votre attention certains des effets à long terme de la pandémie. L'étendue et la dynamique futures de la migration – qui est une facette de la révolution de la mobilité humaine à l'œuvre dans le monde – restent très incertaines. Et il faut distinguer ici deux lignes d'analyse : les incidences sur les flux migratoires potentiels à l'avenir, et les conséquences pour les migrants eux-mêmes.

69. Toutes sortes de facteurs, directs et indirects, influenceront sur les caractéristiques et l'ampleur de la migration. Certains sont évidents, tels que les effets à court terme de l'immobilité dans le monde ou les conséquences à long terme de la récession économique. Nous devons nous armer de patience, le temps que les scientifiques mettent au point les vaccins qui nous permettront peut-être de retrouver une certaine stabilité dans nos vies et de nous concentrer sur le redressement.

70. Toutefois, il ne fait aucun doute que nous pourrions bientôt atteindre une série de points de basculement qui modifieront la nature de la migration, surtout si l'état d'immobilité actuel doit se traduire par une hausse du coût des voyages à l'avenir, ce qui creusera à nouveau les inégalités dans la sphère du voyage ; certaines personnes pourraient s'en voir exclues, tandis que d'autres pourraient être contraintes de recourir à des formes irrégulières de mouvement et chercheront à faire appel à des facilitateurs.

71. Des changements sur le marché du travail influenceront sur la demande de travailleurs migrants à court et moyen terme. Certaines formes structurellement intégrées de migration de main-d'œuvre – notamment le travail agricole saisonnier – sauront sans doute s'adapter à ces évolutions, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Cependant, gérer les fluctuations de la demande et faire en sorte que les migrants ne soient pas plongés dans la précarité, vulnérables à l'exploitation, devra rester une

préoccupation centrale. Il faudra redoubler d'efforts pour garantir des normes et un recrutement éthiques sur le marché du travail, tout en maintenant des voies d'entrée essentielles pour les migrants.

72. Enfin, le monde du travail évolue autour de nous : parfois, le travail doit nécessairement être accompli sur place. Le plus souvent, toutefois, le télétravail pourrait – au fil du temps – amener les employeurs à repenser la signification du « travail de bureau ». À l'avenir, l'accès à un emploi hautement qualifié ne sera peut-être plus aussi clairement associé à la migration si les travailleurs étrangers peuvent exercer leurs fonctions à distance. Un déclin éventuel des centres urbains, qui étaient la marque distinctive du travail de bureau depuis des siècles, aura aussi des répercussions sur les économies de service dans lesquelles les migrants sont surreprésentés, y compris les petites entreprises détenues par les migrants. Les confinements successifs ont déjà mis en péril ce secteur et ceux qu'il emploie.

73. Quant aux conséquences pour les migrants, elles sont directes et imminentes. Les migrants doivent déjà faire face à une plus grande incertitude et sont exclus du marché du travail. Cependant, l'expérience des récessions passées montre que celle qui se profile à l'échelle mondiale laissera une empreinte profonde sur les groupes de migrants, en particulier les jeunes. La situation des femmes migrantes est particulièrement préoccupante – qu'il s'agisse des quelque 8,5 millions qui travaillent dans le secteur domestique ou de celles qui sont employées dans l'économie informelle.

74. L'ouvrage que nous avons récemment publié conjointement avec le Programme alimentaire mondial souligne le risque d'insécurité alimentaire accru auquel sont exposées les populations déplacées, ainsi que les conséquences plus vastes pour les millions de personnes qui pourraient basculer dans la pauvreté⁵. Cette situation est étroitement corrélée au commerce et aux investissements, surtout lorsque les moyens de subsistance dépendent du commerce transfrontalier.

75. Ces effets se produiront de diverses manières, et ne seront pas tous linéaires. Quelles conséquences l'absence de mesures visant à faciliter des mouvements transfrontaliers sûrs aura-t-elle sur la propension à entreprendre des voyages dangereux et clandestins ? Quelles conséquences la mise en veilleuse de l'attention portée au changement climatique et à la dégradation de l'environnement aura-t-elle sur les personnes dont la vie et les moyens de subsistance déclinent d'année en année ?

76. La manière dont les gouvernements réagiront au cours des mois à venir déterminera l'ampleur de ces effets. Nous devons dès à présent redoubler d'efforts pour trouver des solutions capables d'atténuer les effets à court terme, afin de réduire les conséquences plus profondes qui se feront sentir à l'avenir. De même, il ne faut pas méconnaître le potentiel qu'offre la mobilité régionale pour faciliter le relèvement national. Il faut garder le regard fixé sur l'horizon, et veiller à ce que le discours sur la mobilité humaine reste centré sur les facteurs de migration à long terme, y compris les clivages démographiques, l'inégalité de revenu persistante, les nouveaux réseaux transnationaux et les décalages entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

77. Il est de notre responsabilité à tous de veiller à ce que les migrants ne soient pas laissés pour compte ni exclus de notre société, tout comme il nous incombe de respecter leurs droits de l'homme et leur dignité, même quand les temps sont difficiles. Après avoir longuement parlé des vulnérabilités des migrants pendant cette pandémie, je voudrais aussi saluer leur résilience et leur force. Cette année, nous avons entendu parler de réseaux de migrants qui se sont mobilisés pour aider des personnes qui ont perdu leur emploi ou se sont trouvées en situation irrégulière. Alors que les rapatriements de fonds ont chuté partout dans le monde, nous avons pu constater que certaines

⁵ Programme alimentaire mondial et OIM, [Populations at risk : Implications of COVID-19 for hunger, migration and displacement](#), novembre 2020.

communautés ont augmenté les envois de fonds pour aider les familles au pays. Et il ne faut pas non plus oublier ces milliers de migrants qui ont aidé nos communautés pendant la durée de la pandémie – que ce soit en travaillant ou de manière bénévole.

78. Notre objectif est de favoriser, et non d'entraver, la prospérité des migrants, des populations déplacées et de leurs communautés, que ce soit en réduisant les coûts des rapatriements de fonds, comme le prévoit le Pacte mondial, ou en investissant dans leurs compétences et leur éducation. Si personne ne doit être jugé sur la seule base de sa contribution économique ou sociétale, le fait que deux des scientifiques auxquels nous devons l'un des vaccins les plus prometteurs contre la COVID-19 sont des enfants d'immigrants turcs nous rappelle que la migration peut réellement profiter à tous.

79. Les migrants font partie intégrante de nos sociétés, et nous devons nous en féliciter.